



Panne de voiture défaut de conception?

Par **niber**, le **12/05/2009** à **12:26**

Bonjour,

Je possède un véhicule NON UTILITAIRE qui a reçu une faible quantité d'eau (de 1 à 2 L) dans son coffre. Cela a entraîné une panne du véhicule. Le concessionnaire m'a dit qu'il y avait des relais électriques à cet emplacement qui au départ avait été conçu pour y accueillir une roue de secours plus obligatoire. Ces blocs de relais ne sont pas protégés ni étanches et en cas de fuites d'un pack d'eau déposé dans le coffre cela provoque une panne électrique.

Peut-on parler de vice caché ou de défaut de conception ? peut-on prétendre à un recours sur les frais engagés pour la réparation ?

Est-il nécessaire d'utiliser un véhicule utilitaire pour transporter 6 bouteilles d'1,5L dans son coffre de voiture de tourisme ?